

A photograph of a modern building facade with the Caterpillar logo in large, dark blue, 3D letters. The logo features a yellow triangle under the letter 'A'. The building has a light-colored, textured exterior. In the foreground, there are blurred green leaves, suggesting an outdoor setting. The sky is clear and blue.

**CATERPILLAR**

**CODE DE CONDUITE DE CATERPILLAR  
À L'INTENTION DES FOURNISSEURS**

**CATERPILLAR®**

# OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS

**Caterpillar mène son activité dans le cadre des lois et des réglementations en vigueur, mais le simple fait de se conformer à la loi ne nous suffit pas. Notre ambition va plus loin. À travers notre Code de conduite, notre vision est celle d'un environnement professionnel dont tous peuvent être fiers, d'une entreprise respectée et admirée des autres et d'un monde que nos actions contribuent à améliorer.**

**Nous considérons nos fournisseurs comme des prolongements de notre entreprise et comme une partie essentielle de notre chaîne de valeur étendue et de notre engagement envers la qualité. Nous recherchons des fournisseurs qui font preuve de valeurs fortes et qui s'engagent à respecter les principes éthiques figurant dans le présent Code de conduite à l'intention des fournisseurs. Nous attendons des fournisseurs qu'ils se conforment aux pratiques commerciales saines que nous respectons, qu'ils restent dans le cadre de la légalité et qu'ils mènent leurs activités dans le respect des droits de l'homme.**





# PRINCIPALES DISPOSITIONS

## CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les fournisseurs ne doivent pas prendre part à des activités qui créent, ou même semblent potentiellement créer un conflit d'intérêts entre leurs intérêts personnels et ceux de Caterpillar. Les employés de Caterpillar n'accepteront pas les cadeaux, les faveurs ou les divertissements d'une valeur supérieure à celle que nous serions raisonnablement en mesure d'offrir en retour ou qui nous obligent, ou semblent nous obliger, à agir d'une façon illégale, contraire aux intérêts de l'activité de l'entreprise ou aux pratiques professionnelles et éthiques de Caterpillar.

## CONCURRENCE LOYALE

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les lois antitrust et celles relatives à la concurrence en vigueur dans les pays où ils ont des activités. Dans ses relations avec ses fournisseurs, Caterpillar évite les accords qui limitent sa capacité à être en concurrence avec d'autres entreprises.

## LOIS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les lois du commerce international en vigueur, y compris les réglementations en matière d'importation et d'exportation et qu'ils se conforment aux sanctions et aux lois anti-boycott. Il incombe à nos fournisseurs de veiller à se conformer aux lois et réglementations commerciales de chaque pays où ils opèrent.



## PAIEMENTS INDUS

Les fournisseurs ne doivent pas chercher à influencer directement ou indirectement d'autres personnes, par le paiement de pots-de-vin ou de commissions occultes, ou par toute autre mesure non conforme à l'éthique ou susceptible de ternir la réputation de Caterpillar en matière d'honnêteté et d'intégrité. Même un semblant de comportement allant dans ce sens doit être évité.



## DIVERSITÉ ET INTÉGRATION

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils prônent la diversité et l'intégration. Les fournisseurs doivent attacher une grande importance à la diversité des talents, des compétences, des capacités, des cultures et des expériences uniques qui permettent au personnel d'obtenir des résultats professionnels supérieurs.

## ÉQUITÉ ET NON-DISCRIMINATION

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils sélectionnent et placent leurs employés et leurs sous-traitants sur la base de leurs

qualifications par rapport au travail à effectuer, en prenant en compte les aménagements nécessaires et pertinents, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur nationalité, de la couleur de leur peau, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur âge et/ou de leur handicap physique ou mental. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adhèrent aux lois qui interdisent la discrimination partout où ils exercent leur activité et qu'ils respectent ces lois.

## INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Nous considérons les informations que Caterpillar possède comme un actif et nous les protégeons en conséquence. Nous communiquons publiquement certaines informations, parmi lesquelles figurent la publicité, la documentation produit, les communiqués de presse et les informations financières publiques. Nous protégeons tout le reste (y compris les secrets commerciaux, les informations financières confidentielles, les projets concernant les nouveaux produits ou projets de développement de services et les autres informations relatives à l'entreprise ou aux individus) grâce à des dispositifs de protection adéquats et raisonnables et, le cas échéant, via des accords juridiquement contraignants. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.



## PROTECTION DES ACTIFS

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils préservent, protègent et utilisent d'une manière responsable l'ensemble des actifs de Caterpillar auxquels ils ont accès. Ces actifs comprennent les biens matériels et immatériels, comme nos marques, notre technologie, nos informations commerciales et notre capital intellectuel. Les fournisseurs ne doivent pas divulguer sans autorisation nos secrets commerciaux ou toute autre information confidentielle appartenant à l'entreprise, à nos clients ou à nos concessionnaires (que ce soit pendant la durée de leur contrat avec notre entreprise ou par la suite). Lorsque des informations de Caterpillar sont partagées avec des tiers (des sous-traitants, par ex.), nos fournisseurs doivent veiller à ce que les contrôles qui s'imposent soient en place pour protéger les intérêts de Caterpillar.



## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils accordent la priorité à la sécurité avec un but ambitieux : éviter toute blessure, maladie professionnelle et tout accident relatif à la sécurité. Nos fournisseurs doivent travailler activement à promouvoir l'hygiène et la sécurité de tous ceux qui travaillent dans leurs locaux par le biais de règlements et de programmes concrets qui permettent à chacun de se protéger et d'assurer la protection de leurs collègues et des employés Caterpillar. Notre engagement envers des pratiques sûres s'étend sur l'ensemble de notre chaîne de valeur (des fournisseurs aux utilisateurs finaux). Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fournissent à Caterpillar des produits et des services sûrs et fiables.

## DROITS DE L'HOMME

Caterpillar s'engage à respecter les droits de l'homme reconnus au plan international dans toutes ses opérations à l'échelle mondiale. Nous sommes actuellement en train d'élaborer un programme d'entreprise en matière de droits de l'homme, lequel, bien qu'il soit unique et propre à Caterpillar, tient compte des principes décrits dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies (DDHNU) et de la Déclaration sur les principes et droits fondamentaux au travail de 1998 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le programme de Caterpillar inclura notre engagement envers l'évaluation des problèmes relatifs aux droits de l'homme, l'organisation de formations pertinentes sur ce thème, et l'intégration des résultats de la diligence raisonnable à nos politiques et systèmes internes. Nous nous engageons à collaborer avec nos partenaires commerciaux et fournisseurs pour défendre ces principes alors qu'ils entreprennent des évaluations similaires de leur propre entreprise et pour élaborer leur propre approche en matière de respect des droits de l'homme.

## SOURÇAGE SANS CONFLIT

Caterpillar encourage ses fournisseurs qui fabriquent des composants, pièces détachées ou produits contenant des minerais de conflit de se les procurer auprès de sources sans conflit. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent, mettent en œuvre et communiquent à leurs sous-traitants leurs positions et politiques concernant les minerais de conflit, et quand cela est possible, d'exiger de leurs sous-traitants en aval qu'ils adoptent et mettent en œuvre des positions et politiques similaires. Les fournisseurs doivent collaborer avec leurs sous-traitants pour assurer la traçabilité des matériaux de conflit au minimum jusqu'au niveau fonderie et encourager l'utilisation d'un processus standard de reporting (par ex., le modèle de reporting sur les minerais EICC-GeSI). Caterpillar se réserve le droit d'exiger de ses fournisseurs qu'ils fournissent des preuves supplémentaires concernant leur chaîne logistique de minerais de conflit, y compris jusqu'au niveau mine. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils conservent des données de traçabilité pendant cinq ans et qu'ils communiquent ces informations à Caterpillar sur demande.



D'autres informations sont disponibles sur :

<http://www.caterpillar.com/en/company/dealers-customers/conflict-minerals.html>

## INNOVATION

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils utilisent les technologies et les informations fournies par nos clients pour améliorer la performance de nos produits, promouvoir la rénovation pour allonger la durée de vie des produits et rendre les sites de travail plus productifs, plus sûrs et plus efficaces.

## RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mettent l'accent sur l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de leurs activités tout en réduisant leur impact sur l'environnement. Nous attendons d'eux qu'ils soutiennent la bonne gestion environnementale en utilisant des processus métier qui permettent la prévention des déchets, l'amélioration de la qualité et la promotion d'une utilisation efficace des ressources là où ils travaillent. Caterpillar travaillera avec les fournisseurs pour améliorer les processus et les systèmes utilisés dans la fabrication et la distribution de ses produits. Les fournisseurs ont l'obligation de respecter les lois et les réglementations en matière d'environnement.



## CONSERVATION RESPONSABLE DE L'EAU

Caterpillar reconnaît que la rareté des ressources hydriques est un problème qui va au-delà des cultures, des zones géographiques et des secteurs d'activités et qui a des implications économiques, sociales et environnementales d'une grande portée. Nos fournisseurs doivent mettre en œuvre des politiques et procédures pour assurer que les rejets d'eau soient minimisés ou éliminés, et réduire la consommation d'eau dans les régions où elle est rare.

## RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Caterpillar reconnaît que l'énergie est une nécessité clé au progrès et au développement durables dans le monde entier et qu'elle est fondamentale au développement économique et social. Les gaz à effet de serre peuvent avoir des répercussions sur les régimes climatiques. Nos fournisseurs doivent mettre en œuvre des politiques et des procédures en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et doivent travailler vers une minimisation, voire l'élimination de leurs émissions dans l'atmosphère, une amélioration de leur efficacité énergétique et une augmentation de leur utilisation d'énergie produite par cogénération et de sources d'énergie alternatives ou renouvelables.

## RÉDUCTION DES DÉCHETS

Caterpillar travaille en vue de la minimisation des déchets en tant que bon gestionnaire pour l'environnement et comme une importante stratégie pour être compétitif sur les marchés actuels. Nos fournisseurs doivent élaborer des politiques et des procédures en vue de réduire les matériaux de récupération, de minimiser, voire d'éliminer, les déchets dangereux, d'augmenter le recyclage des flux de déchets, d'assurer qu'une mise au rebut et des méthodes de recyclages adéquats soient utilisées, et améliorer l'efficacité globale des produits, processus, services et solutions.





# SIGNALEMENT DROITS ET RESPONSABILITÉS

Si vous prenez connaissance de situations ou d'une action constituant une infraction, ou qui semble constituer une infraction, au présent Code de conduite ou à **Nos valeurs en action – le Code de conduite de Caterpillar** contactez le Bureau des pratiques commerciales.

## **LIGNE DIRECTE :**

+1-309-675-8662  
(anglais uniquement)

## **LIGNE DONT NOUS PRENONS EN CHARGE LES FRAIS :**

+1-770-582-5275  
(traduction linguistique disponible)

## **FAX CONFIDENTIEL :**

+1-309-494-4818

## **LIGNE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE GRATUITE :**

Caterpillar met à disposition des lignes d'assistance téléphonique gratuites dans plusieurs pays. Au Canada, aux États-Unis et aux Îles Vierges des États-Unis, le numéro est le suivant : +1-800-300-7898. Les lignes d'assistance téléphonique gratuites actuellement actives dans les autres pays sont publiées à l'adresse suivante : <https://codeofconduct.cat.com>. Une traduction linguistique est disponible à ces numéros. Vous pouvez demander à garder l'anonymat lorsque vous appelez d'un pays qui vous autorise à signaler des infractions sous couvert d'anonymat.

## **E-MAIL :**

[BusinessPractices@cat.com](mailto:BusinessPractices@cat.com)

